

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2025**

Session ordinaire du conseil tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 8 septembre 2025 à 19h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Absence

Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3

Est également présent monsieur Jean-Charles Bellemare, directeur général par intérim.

A. Présences et ouverture

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2025
- 2) Procès-verbal de la séance ordinaire 7 juillet 2025
- 3) Procès-verbal de la séance ordinaire 4 août 2025
- 4) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2025
- 5) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 août 2025

D. Période de questions

E. Correspondance

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois
- 2) Facture de CJS Électrique pour divers travaux
- 3) Facture de FB Carrière
- 4) Caïn Lamarre SENCRL : offre de services professionnels pour l'année 2026
- 5) Modification au calendrier des séances du conseil municipal pour la séance ordinaire d'octobre 2025
- 6) Congrès de la FQM de 2025 : autorisations
- 7) Entente d'occupation – présence d'ambulanciers
- 8) Autorisation de participation au colloque annuel de l'Association des travaux publics du Québec
- 9) Abolition de la cour municipale commune

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Rapports mensuels
- 2) Demande d'autorisation à la CPTAQ sur le terrain portant le numéro de lot 4 486 535

- 3) Création d'un comité sur la toponymie
- 4) Avis de motion de dépôt d'un projet de Règlement 387-2025 - Modification au règlement de zonage (secteur Cookshire)
- 5) Règlement 386-2025 - Modification de zonage (droits acquis) : avis public de consultation publique
- 6) Règlement 378-2025 – Modification de zonage (secteur de Birchton) : avis public de consultation publique
- 7) Règlement 379-2025 - Modification zonage (secteur de Johnville) : adoption

H. Communications et vie communautaire

- 1) Rapport d'activités
- 2) Demande de gratuité : Association forestière du Sud du Québec
- 3) Demande de gratuité : Équijustice

I. Travaux publics

- 1) Rapports d'activités (juillet et août)
- 2) Directives de changement no.1 : travaux à la caserne de Cookshire
- 3) Directives de changement no.2 : travaux à la caserne de Cookshire
- 4) Offre de services – services d'un laboratoire de sols
- 5) Financement des équipements de déneigement

J. Varia

- 1) Appui à la FQM : Maisons Canada
- 2) Appui au projet *Le Haut-Saint-François, un territoire plus inclusif*
- 3) Demande de droit de passage – Club de Quad

K. Période de questions

L. Ajournement ou levée de la séance

A. Présences et ouverture par le maire et président d'assemblée

Le maire souhaite la bienvenue à tous à la séance ordinaire du conseil municipal du 8 septembre 2025.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2025-09-0400

Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Daphnée Raymond et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 septembre 2025 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2025

Résolution 2025-09-0401

Il est proposé par Cindy Duquette appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025

Résolution 2025-09-0402

Il est proposé par Daphnée Raymond appuyé par Josée Pérusse et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire 7 juillet 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2025

Résolution 2025-09-0403

Il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Daphnée Raymond et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire 4 août 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2025

Résolution 2025-09-0404

Il est proposé par Cindy Duquette appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 août 2025

Résolution 2025-09-0405

Il est proposé par Daphnée Raymond et appuyé par Cindy Duquette et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 août 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Période de questions

Nom du de.la citoyen.ne	Sujets
Carole Saint-Pierre	- Demande de subvention pour la cuisine. - Demande de subvention annuelle 2026 - Lumière pour la pétanque - Savon pour le lave-vaisselle - Publicité pour le pickellball
Richard Wotjek	- Liste des activités de la Fadoq de Sawyerville
Valérie Dubé	- Séance d'information : carrière Sawyerville
Lina Gosselin	- Séance d'information : carrière Sawyerville
Luc Veilleux	- Contrats qui se donnent à la Ville
Sarah Théberge	- Reconstruction de la meunerie

E. Correspondance

Aucun sujet n'est soulevé.

F. Administration générale et financière

1) Comptes du mois

Résolution 2025-09-0406

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 8 septembre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses qu'il autorise en vertu de son règlement de délégation de pouvoir en vigueur ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Josée Pérusse et résolu, d'approuver la liste des comptes à payer et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Facture de CJS Électrique pour divers travaux

Résolution 2025-09-0407

Il est proposé par Daphnée Raymond, appuyé par Cindy Duquette et résolu, d'autoriser le paiement au montant de 10 536,59 \$ (avant taxes) à l'entreprise *CJS Électrique*, pour des travaux d'électricien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Facture de FB Carrière

Résolution 2025-09-0408

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Josée Pérusse et résolu, d'autoriser le paiement au montant de 15 181,50 \$ (avant taxes) à l'entreprise *FB Carrière* pour l'achat de pierre concassée (MG 20B).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Caïn Lamarre SENCRL : offre de services professionnels - 2026

Résolution 2025-09-0409

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Daphnée Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale à recourir aux services du cabinet *Cain Lamarre* à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026 ;

ET DE mandater le cabinet *Cain Lamarre* de représenter la Ville à la Cour municipale pour l'ensemble de ses dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Modification au calendrier des séances du conseil municipal pour la séance ordinaire d'octobre 2025

Résolution 2025-09-0410

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton a adopté, par résolution (ref.2024-11-9918), le calendrier de ses séances pour l'année 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE ce calendrier prévoyait que la séance ordinaire du mois d'octobre se déroule le 6 octobre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE des élections générales municipales auront lieu le 2 novembre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE, selon l'article 314.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ c e-2.2), le conseil ne peut siéger à partir de 16 h 30 le trentième jour précédant celui fixé pour le scrutin d'une élection générale, qui est le 3 octobre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C-19) stipule que le conseil doit tenir une séance ordinaire une fois par mois ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit adopter une résolution qui fixe la date et l'heure auxquelles la séance ordinaire d'octobre se tiendra, mais entre le 1^{er} et le 3 octobre, 16:30 ;

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Cindy Duquette et résolu que la séance ordinaire du mois d'octobre se tienne le 3 octobre 2025, à 12:30, au lieu habituel des séances du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Congrès de la FQM de 2025 : autorisations

Résolution 2025-09-0411

Il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu :

D'autoriser 3 personnes suivantes à assister au congrès annuel de la *FQM*, qui se tiendra du 25 au 27 septembre :

- M Mario Gendron
- M Jean-Charles Bellemare
- M Charles Gauthier

QUE pour les cadres qui assisteront au congrès, chaque jour du congrès leur soit payé comme une journée normalement rémunérée, plus les frais de déplacements, repas et hébergement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Entente d'occupation – présence d'ambulanciers

Résolution 2025-09-0412

Il est proposé par Daphnée Raymond, appuyé par Josée Pérusse et résolu, que la Ville autorise la *Coopérative de travailleurs d'ambulance de l'Estrie* à utiliser, à titre gratuit, un local dans la caserne incendie située au 200 rue Pope à Cookshire-Eaton incluant l'accès à la salle de bain et à la cuisinette seulement, ainsi qu'UNE (1) place de stationnement ;

D'autoriser le directeur de sécurité publique de la Ville de Cookshire-Eaton, M Sylvain Dussault, à signer l'entente d'occupation de local jointe à la présente, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Autorisation de participation au colloque annuel de l'Association des travaux publics du Québec

Résolution 2025-09-0413

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Josée Pérusse, et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics, M Charles Gauthier, à assister au colloque annuel de l'*Association des travaux publics du Québec* ;

D'autoriser le paiement de la facture no.2670 au montant de 1 391,20 \$ (taxes incluses) de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Abolition de la cour municipale commune

Résolution 2025-09-0414

CONSIDÉRANT QUE les municipalités parties à l'entente relative à la cour municipale commune de la ville de East Angus désirent se prévaloir des dispositions des articles 105 et suivants de la *Loi sur les cours municipales* ainsi que de l'article 10 du règlement 125-98 pour abolir la cour ;

CONSIDÉRANT QUE les démarches pour l'abolition de la cour seront entreprises rapidement ;

CONSIDÉRANT QUE la ville de East Angus doit connaître les intentions des municipalités de la MRC et s'assurer qu'elles poursuivront les démarches pour l'abolition de la cour municipale commune de la ville de East Angus ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Daphnée Raymond et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton signifie son intention de procéder à l'abolition de la cour municipale commune de la ville de East Angus ;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton entreprend les démarches pour intégrer la cour municipale de la MRC du Val-Saint-François ;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la ville de East Angus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Rapports mensuels

Le directeur général par intérim dépose les rapports mensuels du service d'inspection et d'urbanisme.

- 2) Demande d'autorisation à la CPTAQ sur le terrain portant le numéro de lot 4 486 535

Résolution 2025-09-0415

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 4 486 535 souhaite déposer une demande d'autorisation à la *Commission sur la protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ) pour effectuer du remblai ;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à rendre une partie de la terre cultivable, alors qu'elle ne l'est pas à l'heure actuelle ;

CONSIDÉRANT QUE la superficie visée par le remblai correspond à environ 4 acres ;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise une autorisation d'une durée de 2 ans ;

CONSIDÉRANT QU'une résolution favorable de la municipalité est nécessaire à l'obtention de l'autorisation de la CPTAQ ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Daphnée Raymond et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil approuve la demande d'autorisation à la CPTAQ sur le terrain portant le numéro de lot 4 486 535 pour les travaux ci-mentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Création d'un comité sur la toponymie

Résolution 2025-09-0416

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton souhaite se doter d'un comité de toponymie, afin de pouvoir faire des recommandations éclairées aux membres du conseil municipal pour tout ce qui a trait à la toponymie sur le territoire de la Ville ;

CONSIDÉRANT QUE la création du comité doit se faire avec un souci d'efficience ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif en urbanisme (CCU) ont les compétences et la connaissance nécessaire pour prendre en considération les enjeux liés aux questions relatives à la toponymie sur le territoire de la Ville ;

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Daphnée Raymond et résolu :

QUE le conseil municipal crée le Comité consultatif en toponymie ;

QUE la mission de ce comité soit d'étudier les enjeux liés à la toponymie sur l'ensemble du territoire de la Ville de Cookshire-Eaton et de faire des recommandations au conseil municipal ;

QUE les membres du Comité de Toponymie soient les mêmes que ceux du Comité consultatif en urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Avis de motion de dépôt d'un projet de Règlement 387-2025 - Modification au règlement de zonage (secteur Cookshire)

AVIS DE MOTION est par la présente donné par la conseillère Josée Pérusse qu'à la prochaine séance, le projet de règlement 387-2025 modifiant le règlement de zonage (secteur Cookshire) sera adopté. Ce règlement apporte deux modifications au règlement de zonage dans le secteur de Cookshire, afin de permettre du multi logements.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

Résolution 2025-09-0417

Il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Daphnée Raymond et résolu :

D'adopter le premier projet de *Règlement 387-2025 - Modification au règlement de zonage (secteur Cookshire)*

QUE conformément aux articles 125 et 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ A-19.1), une consultation publique sur ce règlement se tiendra le mardi 16 septembre 2025, à 18:30, à l'hôtel de ville cis au 220, rue Principale Est ;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Règlement 386-2025 - Modification de zonage (droits acquis) : avis public de consultation publique

Résolution 2025-09-0418

Il est proposé par le Cindy Duquette, appuyé par la Daphnée Raymond et résolu que conformément aux articles 125 et 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ A-19.1), une consultation publique sur le *Règlement 386-2025 - Modification de zonage (droits acquis)* se tiendra le mardi 16 septembre 2025, à 18:30, à l'hôtel de ville cis au 220, rue Principale Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Règlement 378-2025 – Modification de zonage (secteur de Birchton) : avis public de consultation publique

Résolution 2025-09-0419

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par la Cindy Duquette et résolu que conformément aux articles 125 et 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ A-19.1), une consultation publique sur le *Règlement 386-2025 - Modification de zonage (droits acquis)* se tiendra le mardi 16 septembre 2025, à 18:30, à l'hôtel de ville cis au 220, rue Principale Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Règlement 379-2025 - Modification zonage (secteur de Johnville) : adoption

Résolution 2025-09-0420

CONSIDÉRANT QUE le second projet du *Règlement 379-2025 - Modification zonage (secteur de Johnville)* a été adopté à la séance ordinaire du 7 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE la procédure prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* a été suivie ;

Il est proposé par Daphnée Raymond, appuyé par Cindy Duquette et résolu

d'adopter le *Règlement 379-2025 - Modification zonage (secteur de Johnville)* tel que joint à la présente.

QU'une copie du règlement adopté soit acheminée à la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H. Communications et vie communautaire

1) Rapport d'activités

Le directeur général par intérim dépose le rapport d'activités du *Service d'animation estival*.

2) Demande de gratuité : Association forestière du Sud du Québec

Résolution 2025-09-0421

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Josée Pérusse et résolu d'accepter la demande de gratuité de l'*Association forestière du Sud du Québec*, comme déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Demande de gratuité : Équijustice

Résolution 2025-09-0422

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Cindy Duquette et résolu d'accepter la demande de gratuité d'*Équijustice*, comme déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I. Travaux publics

1) Rapport d'activités

Le directeur général par intérim dépose les rapports d'activités du directeur des travaux publics, pour les mois de juillet et août 2025.

2) Directives de changement no.1 : travaux à la caserne de Cookshire

Résolution 2025-09-0423

Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu d'accepter la demande de directive de changements no.1 de *Construction M. Prévost*, au montant de 9 867,75 \$ (avant taxes), pour l'installation d'un drain de fondation sur la façade de la caserne de Cookshire, nécessaire avant d'effectuer les travaux de bétonnage prévu au contrat ;

QUE l'octroi de ce contrat est nécessaire, car aucun drain de fondation n'a été posé au moment de la construction de la caserne, alors que ces travaux étaient nécessaires et apparaissaient aux plans originaux ;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton entend faire le nécessaire afin d'obtenir réparation pour cette omission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Directives de changement no.2 : travaux à la caserne de Cookshire

Résolution 2025-09-0424

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Josée Pérusse et résolu d'accepter la demande de directive de changements de *Construction M. Prévost*, au montant de 32 266,25 \$ (avant taxes), pour l'installation des drains de fondation sur les 3 côtés de la caserne de Cookshire ;

QUE l'octroi de ce contrat est nécessaire, car aucun drain de fondation n'a été posé au moment de la construction de la caserne, alors que ces travaux étaient nécessaires et apparaissaient aux plans originaux ;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton entend faire le nécessaire afin d'obtenir réparation pour cette omission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire invoque son droit de veto à la précédente résolution. Sujet reporté à la prochaine séance.

4) Offre de services – services d'un laboratoire des sols

Résolution 2025-09-0425

Il est proposé par Daphnée Raymond, appuyé par Cindy Duquette et résolu d'accepter l'offre de services de *Solmatech* pour les services de laboratoire des sols et de contrôle des matériaux, pour les travaux de resurfaçage effectués dans le cadre du programme PAVL, au montant de 29 280.10 \$ (avant taxes).

Le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Financement des équipements de déneigement

Résolution 2025-09-0426

CONSIDÉRANT l'acquisition d'équipements de déneigement du camion 6 roues et du camion 10 roues ;

CONSIDÉRANT le financement nécessaire pour les équipements au montant de 198 452,46 \$, avant taxes;

CONSIDÉRANT la recommandation du Bureau de projets et de la trésorière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé Daphnée Raymond, appuyé par Jean-Marc Dickenson par et résolu :

D'ADJUGER le contrat de financement à la *Banque Toronto-Dominion (Banque TD)* au taux de 5,15 % pour une période de 96 mois, conformément à sa soumission et aux documents d'appel d'offres, soit un emprunt au montant mensuel de 2 515,78\$ \$ (avant taxe) pour les équipements de déneigement du camion 6 roues et du camion 10 roues ;

D'AUTORISER le directeur du Bureau de projets, M René Lavigne, ou le chargé de projets, M. Michaël Gosselin, soit autorisé à signer, pour et au nom

de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J. Varia

1) Appui à la FQM : Maisons Canada

Résolution 2025-09-0427

CONSIDÉRANT QUE, pour répondre à la crise du logement, le gouvernement Carney a annoncé la mise en place d'une nouvelle entité chargée de construire des logements abordables, d'offrir du financement aux constructeurs d'habitations abordables et de catalyser une industrie de la construction domiciliaire plus productive, appelée Maisons Canada ;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs et orientations qui structureront le programme Maisons Canada présentés dans le document Guide de sondage du marché sont actuellement en consultation visant une mise en œuvre en 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE les deux objectifs de Maisons Canada seront de construire des logements abordables à grande échelle et de construire plus vite, mieux et plus intelligemment;

CONSIDÉRANT QU'il est clairement annoncé l'intention de miser sur le soutien des projets d'envergure et que les critères de sélection des investissements seront d'abord le nombre important de logements des projets sélectionnés ;

CONSIDÉRANT QUE la situation du manque de logements locatifs, qu'ils soient sociaux, abordables ou réguliers, n'est pas qu'un enjeu urbain, mais affecte toutes les régions du Québec affichant trop souvent des taux d'inoccupation en deçà du 1% ;

CONSIDÉRANT l'impact du manque de logements sur les démarches d'attractivité des territoires hors des grands centres pour répondre aux besoins criants de main-d'œuvre des entreprises et commerces en région ainsi que sur les efforts de régionalisation de l'immigration du gouvernement du Québec et des élus locaux ;

CONSIDÉRANT QUE toutes les collectivités, quelle que soit leur taille, pas seulement les plus grandes agglomérations, doivent avoir accès à cet éventuel programme;

CONSIDÉRANT QUE ce programme doit contribuer aux efforts des collectivités locales de dynamisation et d'occupation du territoire essentiels à la vitalité économique et sociale du Québec et du Canada;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu que le conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton appui la FQM dans ses démarches auprès du ministre du Logement, des Infrastructures et des Collectivités, l'honorable Gregor Robertson afin que :

- Maisons Canada soutient autant les communautés en région que les grands projets de développement immobilier en adoptant une approche adaptée et modulée, basée sur l'importance des besoins et l'impact des projets pour les collectivités et non sur le nombre d'unités que contient un projet ;

- Maisons Canada reconnaisse les compétences des gouvernements locaux ;
- Le programme Maisons Canada prévoit un volet distinct pour les collectivités locales et géré par celles-ci afin de répondre aux besoins en logement des régions du Québec;
- Soit facilité et accéléré la négociation et la conclusion des ententes Fédérale-Québec afin que les communautés bénéficient rapidement de ces opportunités accélérant la création de logements.

QUE copie de cette résolution soit transmise aux personnes et organisations suivantes :

- Mark Carney, premier ministre du Canada
- Gregor Robertson, Ministre du Logement et de l'Infrastructure fédéral
- M. François Legault, premier ministre du Québec
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre déléguée à l'habitation
- Marianne Dandurand, députée fédérale de Compton-Stanstead
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Fédération canadienne des municipalités (FCM)

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

2) Appui au projet *Le Haut-Saint-François, un territoire plus inclusif*

Résolution 2025-09-0428

Il est proposé par Daphnée Raymond, appuyé par Cindy Duquette et résolu que les membres du conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton souhaitent exprimer leur appui au projet *Le Haut-Saint-François, un territoire plus inclusif*, porté par la Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François, qui vise à renforcer l’accueil, l’intégration et la participation des personnes immigrantes dans notre territoire.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

3) Demande de passage – Club de Quad

Résolution 2025-09-0429

Il est proposé par Daphnée Raymond, appuyé par Cindy Duquette et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise le *Club Quad Sherbrooke Ascot Corner* à circuler sur les chemins requis par le tracé du sentier provincial 10, comme décrit dans la communication reçue le 28 août dernier.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

K. Période de questions

Nom du de.la citoyen.ne	Sujets
Mme Poudrier	- Projet « Le Haut-Saint-François plus inclusif »
Valérie Dubé	- Comité de toponymie - Club de Quad

L. Levée de la séance

Résolution 2025-09-0430

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson et résolu que la séance soit levée à

20h15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Jean-Charles Bellemare
Directeur général par intérim